



1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

Cette instruction a pour but de préciser les conditions de réalisation, dans les services de soins ou par les biologistes aux consultations externes de prélèvements cutanés en vue d'une analyse mycologique.

2 DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS A JOINDRE AVEC LE PRELEVEMENT

Bon de prescription correctement complété avec étiquette patient et étiquette du service Prescripteur et ses coordonnées (numéro de téléphone notamment pour communication du résultat)

Indication de l'examen

Site de prélèvement

Renseignements clinico-biologiques pertinents (Histoire de la maladie : chronologie de l'apparition des signes fonctionnels et des signes physiques, Traitements entrepris et leur efficacité, Prélèvements déjà effectués dans un autre Laboratoire et résultats éventuels, mode de vie : contact avec animaux, pratique de sports (notamment arts martiaux et natation), utilisation de douches collectives, voyages.

3 PRECONISATIONS DE REALISATION DU PRELEVEMENT

3.1 Préalable au prélèvement

Examen physique :

- Expliquer les modalités d'examen au patient
- Se laver soigneusement les mains et utiliser des gants d'examen
- Réaliser un examen bilatéral et comparatif
- Penser à rechercher d'autres localisations (ex. : pour une lésion d'ongle de main, penser à examiner les pieds, voire
- Rechercher une teigne s'il s'agit d'un enfant)

3.2 Prélèvement

- Les prélèvements seront réalisés à distance de tout traitement (au moins 8 jours pour la peau et 1 mois pour les ongles)
- Prélever en périphérie de lésion, à la limite entre zone saine et zone atteinte (sauf pour les teignes : prélever en centre de lésion)
- Utiliser un contenant stérile et un bon de prescription par prélèvement (par site anatomique)
- Recueillir suffisamment de squames ou de fragments d'ongle pour l'ensemencement de plusieurs tubes et la réalisation d'un examen direct. Recueil dans un récipient stérile (pot à crachat par exemple).



Matériel nécessaire

Vaccinostyle
Curette de Besnier
Coupe-ongles
Pincés à épiler
Contenants stériles (pot à crachat par exemple)
Ecouillons stériles
Gants



Prélèvements de la peau glabre et des plis

Lésions prélevées par grattage en périphérie de la lésion, là où la croissance est active.
Si les lésions sont suintantes : possibilité de prélever à l'écouvillon

Lésions évocatrice d'un Pityriasis versicolor

Réalisation d'un « scotch test » : appliquer un scotch transparent (pas de scotch dit « invisible »), coté « collant » sur la lésion, retirer le scotch puis appliquer celui-ci sur une lame porte-objet préalablement nettoyée et dégraissée

Prélèvement de teigne

Gratter les lésions à l'aide d'une curette afin de recueillir des squames, croûtes ou fragments de cheveux.
Prélever plusieurs cheveux +/- pus (en cas de teigne suppurée)

Prélèvements d'ongles

Au préalable : essuyer l'ongle pour éliminer toute souillure, éliminer si besoin les parties d'ongles les plus externes pouvant être souillées par des moisissures contaminantes.
Respecter, si possible, le principe du prélèvement à la jonction zone saine / zone atteinte
En cas d'atteinte sous unguéale, racler la table interne de l'ongle pour recueillir la poudre nécessaire à la réalisation de l'examen direct et de plusieurs tubes de culture.
En cas de leuconychie : racler la surface de l'ongle
En cas de péri onyxis : prélever à l'aide d'écouvillons le pus sourdant de la lésion, après pression.